

APPEL A CANDIDATURES POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN ESPACE DE 70 à 200 M² APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE POUR UN USAGE COMMERCIAL SUR LE PORT DE LESCONIL – SIS SUR LA COMMUNE DE PLOBANNALEC-LESCONIL

Identification de l'organisme gestionnaire du domaine public : Syndicat mixte des ports de pêches-plaisance de Cornouaille – 5 quai Henri-Maurice Bénard – 29 120 Pont l'Abbé

Objet de l'appel à candidatures : Un espace de 70 à 200 m² situé sur le terre-plein du port de Lesconil sis sur la commune de Plobannaec-Lesconil et répartis sur la parcelle matérialisée en rouge sur la photo aérienne ci-dessous (localisation de la parcelle pouvant être ajustée lors de la phase d'attribution) :



Procédure : Procédure de sélection menée dans les conditions de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Conditions particulières d'occupation :

- Durée d'occupation envisagée : la date de commencement d'exploitation est prévue pour avril 2025 jusqu'au 15 octobre 2025 (montage et démontage des installations compris).
- L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance

Modalités de candidature et critères d'attribution : La composition du dossier de candidature et les critères d'attribution sont indiqués dans le cahier des charges, disponible gratuitement sur le site internet du Syndicat mixte des ports de pêche plaisance de Cornouaille.

Date limite de réception des projets : 3 mars 2025 à 12h00.

Obtention du cahier des charges : Le cahier des charges est téléchargeable sur le site internet du Syndicat mixte à l'adresse suivante : <https://www.peche-plaisance-cornouaille.fr>

Modalités de remises des projets : Remise des projets sous support informatique dans les conditions décrites dans le cahier des charges

Date de publication du présent avis : 7 février 2025